



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

09/07/2024



0000204623

**Le garde des sceaux,
Ministre de la justice**

Paris, le - 2 JUIL. 2024

V/Réf. : 201183/25685/FB

Réf. : CAB/CR/VVK/EDM- 202410004606

Madame la Contrôleure générale,

Vous m'avez fait parvenir le rapport définitif relatif à la deuxième visite de contrôle du centre éducatif fermé (CEF) de Brignoles qui s'est déroulée au mois de mai 2023. Ce rapport, accompagné de vos observations, a retenu toute mon attention.

La directrice de la protection judiciaire de la jeunesse a adressé une lettre d'instruction à la directrice interrégionale afin de veiller à la mise en œuvre de vos observations et a demandé une transmission des informations relatives à la mise en œuvre du plan d'action à 6 et 18 mois à compter de la date de réception du rapport définitif.

Vous appelez mon attention sur les problématiques de ressources humaines de l'établissement et sur la nécessaire refonte et harmonisation des documents structurant la prise en charge des jeunes.

La stabilisation de l'équipe et le travail des documents institutionnels sont une priorité de l'équipe de cadres et de la direction territoriale mobilisées dans la mise en œuvre du plan d'action.

Les quatorze recommandations que vous avez formulées ont été mises en application dès votre visite : 12 sont réalisées et les 2 restantes sont en cours d'exécution. Il s'agit de la recommandation n°1 visant à assurer une meilleure formation des professionnels et de la recommandation n°4 relative à l'actualisation du projet d'établissement.

.../...

Madame Dominique SIMONNOT
Contrôleure générale des lieux de privation de liberté
16/18 quai de la Loire
CS 70048
75921 PARIS Cedex 19
13 place Vendôme
75042 Paris Cedex 01
Téléphone standard 01 44 77 30 80

S'agissant des ressources humaines de l'établissement, la stabilisation et la formation des professionnels est une priorité de l'équipe de direction et de la direction territoriale.

La campagne de mobilité de septembre 2023 a permis de constituer une équipe éducative complète. Les deux postes de responsable d'unité sont pourvus depuis le 15 janvier 2024 et le poste d'infirmier a été pourvu au 1er mars 2024 par le recrutement d'un contractuel.

Un plan de formation des professionnels a été élaboré et un travail d'harmonisation des pratiques est en cours dans un souci de montée en compétences des agents.

L'équipe de direction, soucieuse de garantir des conditions de travail optimales, élabore des emplois du temps sous forme de cycles, évitant ainsi d'alterner entre service de jour et service de nuit.

Un important travail de refonte et d'harmonisation de l'ensemble des documents nécessaires à la prise en charge a été conduit.

Le projet d'établissement est en cours d'élaboration à l'occasion des réunions de fonctionnement permettant l'élaboration participative de fiches de bonnes pratiques.

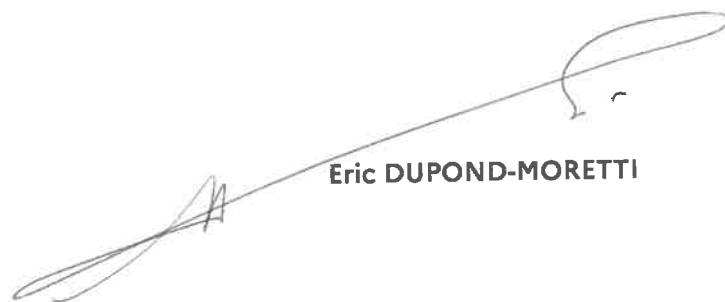
Un règlement de fonctionnement pédagogique, adapté à notre public, a été finalisé et sera affiché au sein du pôle éducatif. Il est également retravaillé avec les jeunes à l'aide d'un support plus adapté par notre enseignant de l'éducation nationale afin de veiller à sa bonne compréhension.

Le livret d'accueil, a par ailleurs, été remanié pour faciliter sa lisibilité par les mineurs et il est systématiquement remis et signé par les usagers en présence d'un cadre du CEF.

Enfin, un important travail d'harmonisation des pratiques est effectué dans le cadre de la refonte de l'ensemble de ces documents.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, en ma parfaite considération.



Eric DUPOND-MORETTI